

8 Société et Culture

Enseignement supérieur/Collectif des enseignants-chercheurs présalariés et non présalariés
" Nous faisons un rappel sur la régularisation de nos situations administratives "

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LES membres du collectif des enseignants-chercheurs et chercheurs présalariés et non-présalariés des universités et grandes écoles rappellent, au cours d'un entretien sollicité auprès de notre rédaction, quelques-unes de leurs préoccupations, à savoir la régularisation de leurs situations administratives, les reclassements après Cames (Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur), et la prise en compte de la retraite selon le nouveau système de rémunération.



Photo : I.R.A

78 dossiers d'enseignants pré-salariés de l'Enseignement supérieur viennent d'être régularisés.

d'éviter tout traitement superficiel des situations administratives qui conduirait à reproduire les mêmes effets, c'est-à-dire des blocages défavorables à une gestion saine et responsable de l'ad-

ministration publique", expliquent-ils dans leur majorité. "Cette régularisation implique la prise en compte réelle de l'ensemble des droits y relatifs depuis la date de prise de service, entre autres, les cotisations à la retraite, les avantages et arriérés des salaires, etc.", ajoutent les membres du collectif. Rappelons que 78 dossiers en attente de régularisation au niveau de l'Enseignement supérieur, parmi les 1 013 traités par la Fonction publique, ont été ficelés, le 13 septembre, et les attestations de recrutement des agents publics concernés remis aux secrétaires généraux. La deuxième vague interviendra très prochainement.

Les explications du ministère de l'Enseignement supérieur

"Les dossiers sont traités de manière transversale"

RSM
Libreville/Gabon

SELON Georgette Sadibi Bouka, directrice centrale des ressources humaines (DCRH) du ministère de l'Enseignement supérieur, les préoccupations des enseignants-chercheurs sont

tout à fait légitimes, mais le gouvernement s'emploie à les régler. Avant de souligner que leurs dossiers sont traités de façon transversale (par les ministères de l'Enseignement supérieur, de la Fonction publique et du Budget). "Nous transmettons les dossiers de tous les agents administratifs issus de notre ministère qui, à son

tour, les transfère au Budget. Nous ne pouvons pas obliger chacun de ces ministères à faire ce que nos agents nous demandent. Chaque ministère a sa hiérarchie, ses priorités, son cadre de travail ainsi que des contraintes auxquelles ils sont assujettis. Nous faisons notre travail et assurons notre part", a-t-elle précisé.

Pour les situations administratives récemment régularisées, il faut noter qu'elles émanent d'un long processus. À cela s'ajoute la programmation budgétaire annuelle, effectuée par chaque entité ministérielle. "Il faut que l'agent public se sente à l'aise là où il travaille. Aujourd'hui, on a besoin des gens qui sont bien dans leur tête pour



Photo : R.H.A./L'Union

Du côté du ministère de l'Enseignement supérieur, les autorités soutiennent que les dossiers des enseignants-chercheurs sont en cours de traitement.

bien former les enfants. Nous demandons au collectif des enseignants d'être patients. Le gouvernement a beaucoup de préoccupations. Ce qui est sûr, c'est que s'ils sont déjà en présalaires, ils finiront par avoir leurs salaires", a-t-elle conclu.

Infrastructures scolaires

Difficile accès aux écoles primaires ENSET



Photo : IMM

L'entrée principale des deux établissements.



Photo : IMM

La route conduisant aux écoles A et B de l'ENSET complètement dégradée et recouverte de hautes herbes.

IMM
Libreville/Gabon

LES écoles primaires de l'Enset A et B, situées dans les environs de l'établissement supérieur éponyme, dans le premier arrondissement de Libreville, sont en proie à plusieurs difficultés dont les actes de vandalisme et le vieillissement des locaux. À cela s'ajoute le manque de sécurité. En atteste la bar-

rière éventrée. Actuellement l'entrée principale des deux établissements, du moins la route qui y conduit, en passant par l'Église adventiste du septième jour, est en très mauvais état, et envahie de hautes herbes. En cette rentrée administrative, les personnels des deux écoles éprouvent d'énormes difficultés à rallier leur lieu de travail. Qu'en sera-t-il le 30 septembre prochain, lors de la reprise des cours ? Comment les élèves feront-ils

pour accéder à leurs deux établissements ? Autant d'inquiétudes des parents d'élèves pour qui ce lieu est devenu sinistre et dangereux pour leurs enfants. " L'état dans lequel se trouve l'entrée principale des deux établissements est une situation d'insécurité pour notre progéniture. Car, en se frayant du chemin sous les herbes, pour regagner la classe, un adolescent peut être mordu par un reptile. Il peut aussi être exposé aux ravisseurs,

braqueurs et autres malfaitteurs", se plaignait dernièrement un parent d'élève. Mais la situation que vivent actuellement les écoles de l'Enset A et B ne date pas d'aujourd'hui. Qui plus est, les deux établissements semblent avoir été oubliés dans le programme de réfection des écoles, initié par le gouvernement. Les responsables de l'Éducation nationale sont donc interpellés, pour examiner le cas de la route menant aux écoles primaires jumelles de l'ENSET.



HUM! LA SŒUR, LÀ TU PARS OÙ COMME ÇA ?
 JE VAIS CHERCHER QUELQU'UN QUE JE VAIS BIEN EMBOBENER POUR JUSTE ME PAYER MES COURS CETTE ANNÉE!

LEBEK 2019